

<p style="text-align: center;"><b>DEFINITION DE FONCTION</b> <b>Vendeur Comptoir</b></p>
--

**Missions :**

- Accueil des clients comptoir
- Aide à la détermination du matériel
- Saisie des commandes
- Renseignements téléphoniques
- Traitement des commandes arrivant par Fax
- Participation aux animations commerciales
- Assurer la promotion des nouveaux produits et nouvelles gammes
- Relance pour l'enlèvement des produits mis à disposition et non enlevés par le client
- Traitement des retours matériels
- Rangement du libre service
- Rangement des tubes

Le vendeur comptoir dépend du Responsable Comptoir et s'attache à accomplir sa mission dans le respect des procédures en vigueur dans l'entreprise.

**Profil :**

- Minimum 2 ans d'expérience
- Double casquette : technique et commerciale

**Qualités :**

- Ecoute active
- Excellent relationnel
- Bon sens de l'organisation